



15ème législature

Question N° : 114	De Mme Claire O'Petit (La République en Marche - Eure)	Question orale sans débat
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports ferroviaires	Tête d'analyse > Gare de Gisors	Analyse > Gare de Gisors.
Question publiée au JO le : 23/01/2018 Réponse publiée au JO le : 31/01/2018 page : 583		

Texte de la question

Mme Claire O'Petit attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur les conditions de transport des usagers de la ligne J de la SNCF au départ ou à l'arrivée du terminus de la gare de Gisors. Depuis le 10 décembre 2017, de nouveaux horaires ont été mis en place dont l'effet est un mécontentement accru des usagers, ce qui vient s'ajouter à l'insalubrité des trains et à la tarification complexe pratiquée par la SNCF. À rebours de la volonté présidentielle réitérée notamment lors des vœux télévisés, la SNCF en diminuant le nombre de trains allant de Chars à Gisors pour augmenter celui allant de Paris à Argenteuil ne « construit pas l'accès aux transports pour nos territoires ruraux ». Les transports étant un des critères du choix du lieu d'installation des jeunes couples actifs, cette politique aggrave la fracture entre les territoires. À cela s'ajoute des trains inconfortables et dont les sanitaires sont condamnés pour un trajet pouvant aller jusqu'à 1 heure 30 même si la distance parcourue n'est que de 80 kilomètres... Enfin, un supplément est imposé aux abonnés du Pass Navigo pour parcourir le tronçon Chars-Gisors dont la tarification élevée ne repose pas sur des justifications précises. Elle lui demande donc si l'État à qui incombe la maîtrise du service public des transports pourrait intervenir auprès de la SNCF afin que sa gestion de la ligne J, et particulièrement du terminus de Gisors, n'aille pas à l'encontre de la volonté présidentielle de construire l'accès aux territoires ruraux, notamment par les transports ferroviaires.

Texte de la réponse

DESSERTE DE GISORS PAR LA LIGNE J DE LA SNCF

Mme la présidente. La parole est à Mme Claire O'Petit, pour exposer sa question, n° 114, relative à la desserte de Gisors par la ligne J de la SNCF.

Mme Claire O'Petit. Mme la ministre chargée des transports, ma question concerne les conditions de transport des usagers de la ligne J de la SNCF au départ ou à l'arrivée de la gare terminus de Gisors.

Depuis le 10 décembre 2017, les nouveaux horaires ont pour effet d'accroître le mécontentement des usagers, déjà indisposés par l'insalubrité des trains et la tarification complexe pratiquée par la SNCF. À rebours de la volonté présidentielle réaffirmée notamment lors des vœux télévisés, la SNCF, en diminuant le nombre de trains allant de Chars à Gisors pour augmenter celui des trains de Paris à Argenteuil, ne construit pas l'accès aux transports pour

nos territoires ruraux.

Les transports étant un des critères du choix du lieu d'installation des jeunes couples actifs, cette politique aggrave la fracture entre les territoires. À cela s'ajoute l'inconfort des trains, dont les sanitaires sont condamnés pendant un trajet pouvant aller jusqu'à une heure trente, même si la distance couverte n'est que de quatre-vingts kilomètres. Enfin, pour parcourir le tronçon Chars-Gisors, les abonnés du passe Navigo se voient imposer un supplément dont la tarification élevée ne repose pas sur des justifications précises.

Consciente que la ligne J traverse trois régions – l'Île-de-France, les Hauts-de-France et la Normandie –, je souhaite savoir si l'État, à qui incombe la maîtrise du service public des transports, pourrait intervenir auprès de la SNCF afin que sa gestion de la ligne J, particulièrement du terminus de Gisors, ne démente pas la volonté présidentielle de construire l'accès aux territoires ruraux, notamment par les transports ferroviaires.

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre chargée des transports.

Mme Élisabeth Borne, *ministre chargée des transports*. Madame O'Petit, vous m'interpellez sur les difficultés que subissent les usagers de la ligne J du Transilien, notamment ceux qui voyagent entre Gisors et Paris, en raison des nouveaux horaires. Vous considérez également que les trains sont inconfortables et la tarification complexe.

Je rappelle qu'il s'agit d'une compétence décentralisée et que ces nouveaux horaires ont été décidés par l'autorité organisatrice, à savoir l'ex-Syndicat des transports d'Île-de-France, aujourd'hui renommé Île-de-France Mobilités. Toutefois, les dysfonctionnements que vous signalez ne peuvent se résumer à la nouvelle grille horaire. Ils sont également imputables à une succession d'incidents intervenus entre décembre 2017 et janvier 2018, certains d'origine technique, d'autres liés à des actes de malveillance ou encore à la tempête Eleanor. L'appréciation de l'impact des nouveaux horaires nécessitera un temps un peu plus long : Île-de-France Mobilités a prévu de présenter un bilan de leur application aux élus et aux associations d'usagers au mois de juin prochain.

Concernant l'absence de toilettes à bord des trains, je vous renvoie à la décision d'Île-de-France Mobilités, qui a demandé à Transilien de fermer ces dernières pour l'ensemble de ses trains. Les usagers disposent de la possibilité d'utiliser des toilettes déployées en gare avec leur passe Navigo.

Enfin, la tarification, que vous jugez complexe pour les voyageurs, est édictée par les autorités organisatrices, en l'occurrence la région Normandie, la région Hauts-de-France et Île-de-France Mobilités.

Comme vous le voyez, l'État n'intervient plus dans la tarification de la ligne Gisors-Paris-Saint-Lazare. Pour autant, je ne manquerai pas de faire part de vos observations à la présidente d'Île-de-France Mobilités à l'occasion d'un prochain échange.

Mme la présidente. La parole est à Mme Claire O'Petit.

Mme Claire O'Petit. Merci, madame la ministre. La situation que j'ai évoquée pose réellement problème. Le changement d'horaires contraint les lycéens à arriver trente minutes avant l'ouverture de leur établissement, ce qui est inadmissible, particulièrement pendant l'hiver, où il pleut et il fait froid. Or il est impossible d'ouvrir le lycée plus tôt. Le changement d'horaires des trains a également pour effet d'augmenter l'embouteillage des nationales 14 et 15.

Pour résoudre cette situation très complexe, j'essaie d'organiser une rencontre entre les trois présidents de région, ce qui soulève de grandes difficultés. J'ai rendez-vous ce soir avec M. Hervé Morin, ce qui représentera, je l'espère, un premier pas, mais j'insiste sur les problèmes que nous rencontrons. Nous ne sommes qu'à 50 kilomètres de Pontoise, et énormément de gens utilisent la ligne Pontoise-Paris pour aller travailler. Or nous avons vraiment le



sentiment d'être délaissés, ce qui fait monter la colère.